

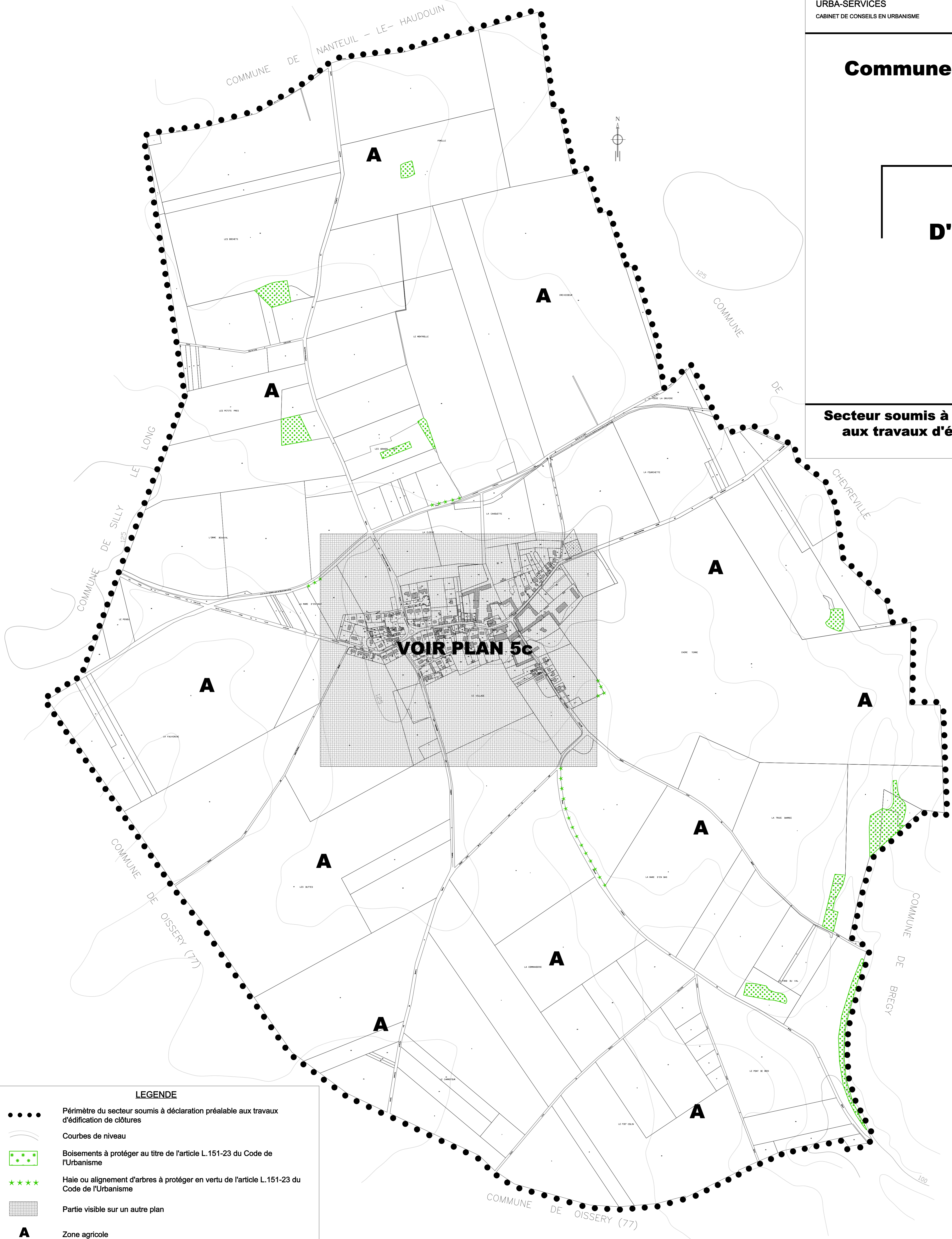
Commune de
OGNES

**PLAN LOCAL
 D'URBANISME**

Vu pour être annexé à la
 délibération en date du :
 05 MARS 2019

11a

**Secteur soumis à déclaration préalable
 aux travaux d'édification de clôtures**
 Echelle : 1/5000e



LEGENDE

- Périmètre du secteur soumis à déclaration préalable aux travaux d'édification de clôtures
- Courbes de niveau
- Boisements à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- ***** Haie ou alignement d'arbres à protéger en vertu de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Partie visible sur un autre plan
- A** Zone agricole